

Début de la collecte de branches le 3 octobre prochain

Saint-Constant, le 22 septembre 2016 - La collecte de branches débutera le lundi 3 octobre. Pour bénéficier du service, vous devez déposer vos branches en bordure de la rue avant 7 heures le matin.



Le Service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans votre rue; c'est pourquoi il est important que les branches soient déjà en bordure de la rue à cette date précise.

Considérant la quantité de branches à ramasser et les conditions météorologiques inconnues, il se peut que le service doive s'étaler sur trois à quatre semaines. La Ville vous remercie de votre patience.

Comment préparer les branches?

Les branches doivent être déposées et bien empilées, le tronc vers la chaussée, le long de la bordure de rue, tout en s'assurant de laisser libre accès à la voie publique ou au trottoir.

En d'autres temps, il est toujours possible d'aller porter ses branches à la déchetterie (Écocentre). C'est gratuit!

Pour plus d'information :

Division des travaux publics

450 638-2010, poste 7400

– 30 –

Source :

Service des communications

Ville de Saint-Constant

450 638-2010, poste 7460

communication@ville.saint-constant.qc.ca